



Promesse d'embauche pour alternance

Par **Will9**, le **26/08/2011** à **20:53**

Bonjour,

titulaire d'un bac +2? je cherche donc une entreprise pour effectuer ma licence en alternance. j'ai eu une reponse de la part d'une entreprise "X" qui m'a fait signer une promesse d'embauche il y a environ 1 mois et demi. Il y a quelque jour une autre entreprise "Y" m'a accepté aussi pour effectuer mon alternance. Préférant l'entreprise "Y" quelle est la valeur de la promesse d'embauche de l'entreprise "X" ?? Que doit-je faire ??

Merci

Par **P.M.**, le **27/08/2011** à **08:06**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous l'avez contresignée et acceptée...

Si vous y renoncez, je vous conseillerais de prévenir l'employeur le plus tôt possible par lettre recommandée avec AR, en accord avec votre centre de formation, afin que l'employeur ne risque pas de vous réclamer la réparation d'un préjudice subi par l'entreprise en cas de délai de prévenance tardif...